

INSTITUT EUROPÉEN POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Institut européen pour  
l'égalité entre les hommes et les femmes

## **Programme de travail annuel 2011**

Adopté le 8 février 2011  
Version finale

---

# INTRODUCTION

## Les premières années de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Acteur récent de l'égalité au niveau européen, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes mène à bien ses tâches dans le cadre des politiques et des initiatives européennes. Le règlement n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil<sup>1</sup> pose les fondements des activités de l'Institut et lui confère la mission d'aborder les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne et d'en assurer la promotion.

La stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, adoptée le 21 septembre 2010, dresse le cadre politique nécessaire pour permettre à l'Institut de contribuer au renforcement de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe. L'Institut contribuera à la mise en œuvre réussie de la stratégie et à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe en apportant un soutien technique spécialisé à la Commission et aux États membres.

Europe 2020, la nouvelle stratégie pour la croissance et l'emploi adoptée par le Conseil européen en 2010, va également dans le sens du travail de l'EIGE au travers de son objectif de taux d'emploi pour les hommes et les femmes âgés de 20 à 64 ans, ainsi que des politiques visant à promouvoir les possibilités de développement des formations, des compétences et de l'expérience professionnelle chez les femmes.

Au cours de la période 2009-2010, qui a été marquée par les intenses efforts de création de l'agence, l'EIGE a créé les conditions nécessaires à son indépendance administrative et financière, accordée en juin 2010. La manifestation d'ouverture officielle, les 21 et 22 juin 2010, a constitué un événement marquant et a offert l'occasion de présenter les missions et les objectifs de l'Institut à un large éventail de parties intéressées et au public.

Depuis début 2010, l'équipe de l'Institut s'est rapidement étoffée et a atteint l'objectif visé de 31 agents vers la fin de l'année. Des procédures et règles internes importantes ont été développées pour assurer le bon fonctionnement et la transparence de l'agence. Le conseil d'administration de l'Institut a entamé son nouveau mandat avec neuf nouveaux membres issus des États membres. Le forum d'experts a soutenu l'Institut dans son travail au cours de la définition des premiers domaines de focalisation. Afin d'assurer les synergies, d'éviter les double-emplois et d'accroître l'efficacité de son travail, défini dans son règlement, l'Institut a noué des liens étroits et instauré une coopération concrète avec la FRA, Eurofound, le CEDEFOP et l'EU-OSHA.

---

<sup>1</sup> Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. MISSIONS ET FOCALISATION POUR 2011

### 1.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

### 1.2. DOMAINES DE FOCALISATION ET PRINCIPAUX INSTRUMENTS POUR 2011

### 1.3. APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE

## 2. PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2011

### 2.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANES DE L'EIGE

### 2.2. DOMAINE DE FOCALISATION 1: DONNÉES ET INDICATEURS FIABLES ET COMPARABLES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

2.2.1. COLLECTE DE DONNÉES, STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR CHACUN DES 12 DOMAINES CRITIQUES DU PAP/SOUTIEN AUX PRÉSIDENTES POLONAISE, DANOISE ET CHYPRIOTE DU CONSEIL

2.2.2. INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES DE L'UE

### 2.3. DOMAINE DE FOCALISATION 2: MÉTHODES ET PRATIQUES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT POUR LE TRAVAIL RELATIF À L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

2.3.1. DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE MÉTHODES D'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

2.3.2. COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

### 2.4. CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION

### 2.5. SENSIBILISATION, RESEAUTAGE ET COMMUNICATION

2.5.1. DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE LA COMMUNICATION

2.5.2. LE RÉSEAU EUROPÉEN SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

2.5.3. PARTIES INTÉRESSÉES ET PARTENAIRES DE L'EIGE

## 3. RÉSUMÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

## 4. TABLEAU DES EFFECTIFS

## 5. SUIVI ET ÉVALUATION

### 5.1. MISE EN PLACE DU SUIVI

### 5.2. RAPPORT ANNUEL

## ÉTUDES PRÉVUES POUR 2011

## 1. MISSIONS ET FOCALISATION POUR 2011

L'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois un droit fondamental et un principe commun de l'Union européenne.

La vision de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes consiste à **faire une réalité de l'égalité entre les hommes et les femmes pour tous en Europe et ailleurs.**

Pour pouvoir devenir le centre de compétence dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe, l'EIGE redoublera d'efforts pour collecter des connaissances, partager son expérience et encourager l'expertise sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'INSTITUT EUROPEEN POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES VISE à devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les genres.

### 1.1. OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs généraux (ou effets à long terme) du travail de l'EIGE sont définis ainsi dans le règlement:

«Contribuer à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et la renforcer, y compris l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques communautaires et dans les politiques nationales qui en résultent, et à la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, et sensibiliser les citoyens de l'Union européenne à l'égalité entre les hommes et les femmes.»<sup>2</sup>

### 1.2. DOMAINES DE FOCALISATION ET PRINCIPAUX INSTRUMENTS POUR 2011

Le programme de travail pour 2011 créera les structures nécessaires, développera les méthodes de travail et posera les fondements d'une mise en œuvre aisée des autres tâches définies dans le mandat de l'Institut pour l'avenir. Dans le souci d'atteindre la capacité administrative et organisationnelle nécessaire dans les domaines de focalisation du travail sur l'égalité des genres, la création de l'Institut s'achèvera au cours de l'année 2011 et représentera l'un des premiers résultats du programme de travail à moyen terme 2010-2012.

**Dans le cadre du premier domaine de focalisation,** l'EIGE recueillera les données existantes à l'échelon européen et développera des méthodes pour améliorer l'objectivité, la comparabilité et la fiabilité des données et des indicateurs.

**Le travail sur les indicateurs de Pékin** se présentera sous la forme d'un soutien technique apporté aux présidences du Conseil dans les domaines d'intervention sélectionnés. Le développement de données, statistiques et indicateurs fiables offrira à la Commission européenne, aux États membres et à toutes les autres parties intéressées un système solide, cohérent et centralisé à l'appui du suivi et des rapports sur l'avancement des femmes ainsi qu'aux progrès réalisés en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les 12 domaines du programme d'action de Pékin.

**Le développement de l'indice d'égalité des genres de l'UE** participera à la création d'un concept convenu en commun pour l'évaluation des réalités relatives à l'(in)égalité entre les hommes et les femmes au sein des États membres de l'UE et présentera des preuves tangibles visant à soutenir les décisions politiques. Œuvrant en coopération avec la Commission européenne et les États membres tout au long de l'année, l'EIGE s'attachera à développer un cadre conceptuel et une méthodologie harmonisée pour l'indice d'égalité

---

<sup>2</sup> Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes, JO. L 403/9, art. 2.

des genres de l'UE. La mise en place d'un cadre conceptuel pour cet indice sera améliorée et complétée par la mise en œuvre des activités de l'EIGE dans le domaine des indicateurs de Pékin.

**Le deuxième domaine de focalisation** concernera les méthodes et les outils d'intégration de la dimension de genre. L'EIGE commencera à recueillir, traiter et diffuser de bonnes pratiques de travail relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes.

**La collecte et le développement d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre** permettront d'identifier les premières approches et les premiers outils efficaces dans ce domaine, de les rendre accessibles au moyen du Centre de ressources et de documentation et de commencer à développer les efforts déployés par l'Institut pour concevoir des produits sur mesure dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre.

**Les meilleures pratiques sur les approches, les méthodes et les outils en matière d'égalité entre les hommes et les femmes**, développées et utilisées par les services de la Commission, les États membres et les autres parties concernées, seront recueillies avant d'être documentées et diffusées.

Suivant l'approche présentée dans la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, l'EIGE intégrera, de manière transversale, le travail sur la question des hommes et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

La fondation du **Centre de ressources et de documentation** de l'Institut donnera lieu à un outil central permettant à l'EIGE de diffuser les données, les informations, les outils et les méthodologies recueillis, les meilleures pratiques et toutes autres informations pertinentes. Le Centre de ressources et de documentation développera la capacité nécessaire pour héberger des collections, des bases de données et des catalogues en ligne ainsi qu'une bibliothèque qui sera accessible aux chercheurs, aux analystes politiques, aux experts et aux médias/responsables de la communication.

Les activités restantes de l'Institut seront considérées comme des outils nécessaires à la mise en œuvre efficace et réussie du travail de l'Institut et à la fourniture des résultats qui sera attendue pour 2011.

En 2011, l'EIGE développera le concept et la structure de la source centrale d'informations de l'Institut, à savoir le Centre de ressources et de documentation, ce qui permettra à l'Institut de recueillir les données et les informations existantes, d'analyser et de traiter les informations et, enfin, de commencer à préparer la production et la diffusion à venir des produits sur mesure relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes. La collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion des données et des informations sur les questions d'égalité des genres créeront le cadre nécessaire à toutes les activités de l'EIGE, à commencer par la phase de collecte.



### 1.3. APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE

Destiné à rendre compte des opérations et des activités de l'Institut et à en faire le suivi, ce programme de travail annuel est fondé sur la méthode universellement admise de la gestion axée sur les résultats (GAR). Tout au long de 2011, l'Institut et les membres du personnel ambitionneront d'atteindre les résultats prévus dans l'immédiat et à moyen terme.

Conformément au règlement, l'Institut mène à bien ses tâches dans le cadre des compétences de l'UE et à la lumière des objectifs adoptés et des domaines de priorité identifiés dans son programme de travail à moyen terme 2010-2012. Les activités et les résultats du programme de travail annuel 2011 visent à soutenir la mise en œuvre des politiques et des priorités de l'UE dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les

femmes, en particulier la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015.

La planification et la mise en œuvre de toutes les activités futures de l'Institut reposeront sur une approche cohérente, qui englobera la collecte, l'analyse et le traitement des informations existantes dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe afin de les diffuser et de les rendre utiles et visibles à un grand nombre d'utilisateurs. Cette approche permettra à l'Institut de devenir un acteur fort et compétent doté d'une source d'informations indépendante en la matière et confèrera au Centre de ressources et de documentation de l'Institut un rôle central dans l'hébergement et la diffusion de toutes les informations collectées.

Les équipes chargées des parties intéressées et de la communication contribueront aux résultats en développant une stratégie de communication externe et en adaptant les formes et les canaux de communication des informations en fonction des différentes parties intéressées et des citoyens européens. Les efforts de **sensibilisation, réseautage et communication** de l'EIGE créeront une plate-forme d'échange d'informations et de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. La création d'un réseau européen sur l'égalité des genres permettra de développer des activités et des actions conjointes en coopération avec les principales parties intéressées de l'EIGE, contribuant ainsi à la diffusion des informations auprès de tous les utilisateurs.

Les données, statistiques, meilleures pratiques et outils recueillis dans le cadre des activités de l'Institut seront transmis au Centre de ressources et de documentation en vue de leur traitement et de la production de matériels et de publications sur le sujet. Les produits et informations seront par la suite diffusés aux acteurs concernés par le biais du site internet de l'Institut et d'autres canaux d'information.

En plus des informations obtenues grâce au travail sur le programme d'action de Pékin, l'indice d'égalité des genres de l'UE et l'intégration de la dimension de genre, l'EIGE commencera à rassembler des données, informations et bonnes pratiques sur certains domaines pilotes, participant ainsi efficacement aux efforts du Centre de ressources et de documentation de l'EIGE.



	<i>Traduction:</i>
Resource Centre	Centre de ressources
Stakeholders	Parties intéressées

Communication	Communication
Beijing indicators	Indicateurs de Pékin
EU Gender Equality Index	Indice d'égalité des genres de l'UE
Gender Mainstreaming	Intégration de la dimension de genre
Good practices	Bonnes pratiques

## 2. PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2011

Ce programme de travail décrit les activités de l'Institut pour 2011 et les ressources humaines et financières nécessaires pour les mettre en œuvre.

Pour pouvoir atteindre ses objectifs généraux, l'Institut organisera son travail autour de domaines d'activité définis, qui fourniront les résultats immédiats et contribueront ainsi à atteindre les objectifs de résultats à moyen terme.

### 2.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANES DE L'EIGE

**Résultat de l'activité: mise en place des structures administratives et opérationnelles nécessaires**

La mise en place de l'Institut sera achevée d'ici la fin 2011, quand tout le personnel aura été recruté, à savoir 27 agents temporaires, six agents contractuels et six experts nationaux détachés. Les documents et procédures internes, tels que le plan de poursuite des activités et un plan d'action pour la mise en œuvre des normes de contrôle interne, seront développés en vue du bon fonctionnement de l'Institut.

Afin d'accroître les compétences du personnel de l'EIGE durant l'année 2011, deux nouvelles sessions de formation seront organisées sur des thématiques liées à la sensibilisation aux questions de genre. Cette formation sera ouverte aux points de contact en matière de genre (spécialistes en genre) des institutions européennes et des agences homologues de l'EIGE.

#### ORGANES DE L'EIGE

##### Conseil d'administration<sup>3</sup>

Organe de décision de l'agence, le conseil d'administration supervisera son fonctionnement. Il adoptera les nouveaux documents administratifs et financiers internes ainsi que ceux relatifs au personnel et aidera l'Institut à achever sa phase de création.

En 2011, le conseil d'administration adoptera le programme de travail annuel 2012 ainsi que son budget et examinera les priorités du prochain programme de travail à moyen terme. En cours d'année, le conseil d'administration approuvera également le premier rapport annuel de l'Institut.

L'activité du conseil d'administration comprendra l'organisation de ses réunions en 2011, pour lesquelles tous les frais connexes seront couverts, notamment les frais encourus pour l'interprétation lors des réunions (quatre langues) et la traduction des documents clés. Pour faciliter le travail de l'Institut et garantir une prise de décisions prompte et efficace, l'EIGE et le conseil d'administration envisageront des formes de travail appropriées, telles que des sous-groupes spécialisés mis en place au sein du conseil d'administration.

##### Forum d'experts<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Conformément au règlement de l'Institut, le conseil d'administration prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'Institut; il adopte en particulier les programmes de travail à moyen terme et les programmes de travail annuels ainsi que les projets de budget et les budgets définitifs. Il adopte également le règlement intérieur de l'Institut. Le conseil d'administration exerce l'autorité disciplinaire sur le directeur et le nomme ou le révoque.

<sup>4</sup> Le forum des experts aide le directeur à assurer l'excellence et l'indépendance des activités de l'Institut et constitue un mécanisme pour l'échange d'informations sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et la mise en commun des connaissances. Il

En 2011, le forum d'experts continuera à épauler l'Institut dans les domaines de travail définis ainsi que dans ses groupes de travail et fera des recommandations concernant le développement de méthodes et d'outils. L'Institut prendra conseil auprès des membres du forum d'experts et les impliquera dans la recherche des canaux les plus efficaces de diffusion des informations.

*Indicateurs de résultats:* signature de l'accord de coopération avec l'OLAF (T1); deux sessions de formation sur la sensibilisation aux questions de genre pour le personnel de l'EIGE (T1, T2); réunions du conseil d'administration (T1, T3, T4), mise en place du plan d'action sur les normes de contrôle interne (T2); adoption de la mise en œuvre des dispositions du règlement sur le personnel (T2, T3); réunions du forum des experts (T2, T3, T4); achèvement du tableau des effectifs (T3); mise en place du plan de poursuite des activités (T3, T4).

## Ressources humaines (2011)

### 2.1.: Cadre institutionnel et organes de l'EIGE

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END <sup>5</sup>	Agents contractuels CA	Total	%	Titre 1 du budget «PERSONNEL»
4,3	2,5	0	2,6	9,4	24	699 471

## 2.2. DOMAINE DE FOCALISATION 1: DONNEES ET INDICATEURS FIABLES ET COMPARABLES SUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

### 2.2.1. COLLECTE DE DONNEES, STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR CHACUN DES 12 DOMAINES CRITIQUES DU PAP/SOUTIEN AUX PRESIDENCES POLONAISE, DANOISE ET CHYPRIOTE DU CONSEIL

*Résultat de l'activité:* **développement d'une méthodologie de travail et d'une expertise en soutien aux États membres et aux présidences du Conseil**

L'EIGE adoptera une double approche dans le cadre de ce domaine de focalisation: il entamera la préparation des ressources et de la base de données établies en soutien aux futures présidences en collectant toutes les statistiques et les données existantes, réparties par sexe sur plusieurs domaines d'intervention, et il apportera une aide concrète aux présidences du Conseil dans certains domaines sélectionnés du PAP.

En 2011, l'EIGE rassemblera et analysera les données, informations et statistiques existantes dans plusieurs des 12 domaines d'intervention du PAP. L'Union européenne a adopté des indicateurs dans neuf domaines critiques du Programme d'action de Pékin:

- Les femmes et la pauvreté (A) (3 indicateurs)
- L'éducation et la formation des femmes (B) (3 indicateurs)
- Les femmes et la santé (C) (3 indicateurs)
- La violence envers les femmes (D) (3 indicateurs)
- Les femmes et les conflits armés (E) (4 indicateurs)
- Les femmes et l'économie (F) (18 indicateurs)
- Les femmes face au pouvoir et à la prise de décision (G) (18 indicateurs)
- Les mécanismes institutionnels (H) (3 indicateurs)
- L'enfant de sexe féminin (L) (3 indicateurs)

Domaines d'intervention critiques où aucun indicateur n'a encore été développé:

---

veille à ce que l'Institut et les instances compétentes des États membres coopèrent étroitement. Le forum des experts sert d'organe consultatif en fournissant à l'Institut les connaissances spécialisées dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes.

<sup>5</sup> Experts nationaux détachés.

- Les droits de la femme (I)
- Les femmes et les médias (J)
- Les femmes et l'environnement (K)

Pour pouvoir collecter et traiter les statistiques et les données en vue d'une utilisation ultérieure et faciliter ainsi l'harmonisation des indicateurs, l'EIGE lancera une classification des données et des informations existantes, des sources d'informations pertinentes et des meilleures pratiques. Les informations seront utilisées dans le cadre du Centre de ressources et de documentation de l'Institut afin d'accroître la visibilité des données et des indicateurs existants et de promouvoir la compréhension, la valeur et l'utilisation des données statistiques et des indicateurs. L'EIGE réexaminera la méthodologie existante ainsi que la documentation de recherche couvrant les 12 domaines critiques du programme d'action de Pékin, puis présentera ses résultats au forum d'experts et au conseil d'administration. Les informations seront diffusées au moyen du site internet de l'EIGE sur une page spécialement dédiée à cet effet qui présentera les informations relatives au programme d'action de Pékin au moyen du Centre de ressources et de documentation de l'Institut.

#### Domaine D: la violence envers les femmes

En recueillant des données et des informations dans le domaine de **la violence envers les femmes**, l'EIGE rassemblera non seulement des informations dans le cadre de son travail sur les indicateurs de Pékin, mais contribuera également à la concrétisation de futures actions de la Commission européenne en matière de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, définissant ainsi le rôle de l'EIGE dans ce domaine. Afin de collecter, traiter et stocker toutes les informations pertinentes et les meilleures pratiques au sein du Centre de ressources et de documentation de l'EIGE, une étude répertoriant les ressources, les publications et les meilleures pratiques sur la question de la violence envers les femmes sera lancée au cours du second semestre 2011.

Une coopération avec des organisations spécialisées sera mise en place afin de créer des synergies et des complémentarités et de diversifier les canaux de diffusion des informations. Parmi les premières mesures concrètes de coopération avec l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA), l'EIGE s'est engagé à soutenir la FRA en lui proposant l'expertise et les contributions directes issues de l'enquête européenne sur la violence envers les femmes.

L'année 2011 sera également consacrée à l'identification et à l'inventaire des instances pertinentes utilisant et produisant des statistiques liées aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes, comme les centres universitaires et de recherche, les organisations de la société civile ou d'autres institutions pertinentes. Parmi ses principaux partenaires, l'EIGE renforcera sa coopération avec le système statistique européen, essentiellement Eurostat et, pour les données non disponibles à l'échelon européen, avec les offices nationaux des statistiques dans les États membres, avec le bureau de l'OIT à Genève et avec l'OCDE. Lorsque les indicateurs s'avèreront insuffisants, l'EIGE identifiera d'autres sources d'informations, comme le Conseil de l'Europe, la DSNU, ONU Femmes, la CEE-ONU et la Banque mondiale.

Durant l'année, l'EIGE fournira des informations sur son travail, présentera les résultats de ses recherches et en débatera lors de la participation à plusieurs événements à l'échelon européen, conférences, ateliers et/ou tables rondes portant sur son travail actuel. L'objectif est de promouvoir et d'accroître la visibilité de l'Institut auprès des réseaux d'experts, des centres de connaissances et parmi d'autres acteurs concernés.

L'EIGE assistera les **présidences polonaise, danoise, chypriote et suivantes du Conseil** dans leur travail préparatoire d'examen, de développement et de collecte des indicateurs afin d'évaluer les progrès réalisés dans les domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin. Œuvrant en étroite collaboration avec les États membres assurant les présidences du Conseil, l'EIGE mettra à jour et améliorera les indicateurs existants et apportera son aide lors du développement de nouveaux indicateurs dans les domaines encore non couverts. L'EIGE collaborera également étroitement avec les représentants des États membres lors de la préparation de leurs rapports respectifs sur la présidence du Conseil.

Les études de fond<sup>6</sup> lancées en 2010 serviront de base au travail de mise à jour et de surveillance permanente des données et des indicateurs effectué par l'EIGE, afin de faciliter l'utilisation d'informations fiables. L'EIGE préparera et réalisera des études spécifiques sur trois domaines critiques du PAP sélectionnés par la Pologne, le Danemark et Chypre pour leurs présidences respectives du Conseil.

Sur la base des propositions avancées par le gouvernement polonais et le gouvernement danois<sup>7</sup>, l'EIGE planifiera et concrétisera ses activités dans les deux domaines suivants du Programme d'action de Pékin:

#### Domaine F: les femmes et l'économie

Une étude sera lancée au début de l'année 2011 pour suivre, réviser et analyser la collecte et l'utilisation des indicateurs développés au sein des États membres de l'UE, et rassembler des informations sur ce domaine d'intervention précis. Conformément aux prévisions du Conseil, l'accent sera placé sur les taux d'emploi des femmes et des hommes, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et le congé parental ainsi que sur certains aspects de la garde des enfants au sein de l'Union européenne.

#### Domaine K: les femmes et l'environnement

La thématique des femmes et l'environnement n'est pas encore incluse dans les indicateurs de l'UE. Sur décision de la Présidence danoise, l'EIGE réalisera, durant l'année 2011, une étude sur la question des femmes et de l'environnement. Afin de développer les termes de référence de l'étude, l'EIGE organisera des réunions préparatoires avec des experts en la matière. Une étude répertoriera les domaines de l'environnement pertinents et nécessitant d'être évalués et étudiés dans la perspective de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les conclusions serviront de base au développement ultérieur des indicateurs et renseigneront sur les méthodes de collecte des données.

Un troisième domaine critique du PAP venant soutenir les présidences du Conseil sera identifié en étroite collaboration avec les représentants du gouvernement chypriote, qui assumera la Présidence du Conseil de juillet à décembre 2012. L'étude sera préparée et lancée au cours du second semestre 2011.

Fondé en 2010, le groupe de travail sur les indicateurs de Pékin épaulera en permanence l'EIGE dans son travail. Le groupe de travail se réunira à deux reprises en 2011 afin d'apporter à l'Institut ses conseils sur la marche à suivre.

La diffusion des activités et des produits dans ce domaine se fera selon une double approche: toutes les informations nécessaires seront développées et diffusées à l'attention des principaux acteurs puis, dans le souci de sensibiliser le grand public, les informations sur les indicateurs de Pékin seront diffusées au moyen du site Internet de l'EIGE et d'une page spéciale.

*Indicateurs de résultats:* lancement de l'étude sur les femmes et l'économie (T1); réunions de consultation avec des experts sur les femmes et l'environnement (T2); réunions avec les gouvernements assumant la Présidence du Conseil (T2); événement de sensibilisation et d'information sur la violence envers les femmes (T2); réunions d'experts sur la violence envers les femmes (T2, T4); préparation du rapport de la Présidence polonaise (T3); étude sur les femmes et l'environnement (T3); lancement de l'étude sur les ressources et les meilleures pratiques existantes pour prévenir la violence envers les femmes (T3); inventaire disponible des instances nationales concernées (T3); rédaction du rapport de la Présidence danoise (T4); lancement de l'étude sur un domaine critique sélectionné du PAP (T4); classification des données existantes relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes dans certains domaines du PAP (T4); collecte des premières meilleures pratiques sur les moyens de remédier à la violence envers les femmes (T4); groupe de travail sur

---

<sup>6</sup> Étude sur les indicateurs et les statistiques existants relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne (octobre 2010 - mars 2011) et étude sur les méthodes de mise en œuvre du travail avec les indicateurs de Pékin (novembre 2010 - avril 2011).

<sup>7</sup> Commission européenne (2010), plan à moyen terme pour le suivi du Programme d'action de Pékin.

les indicateurs de Pékin; impression au format feuille de calcul du rapport sur les résultats de la Présidence du Conseil pour les indicateurs de Pékin (T4).

## 2.2.2. INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES DE L'UE

### *Résultat de l'activité: développement du concept de l'indice d'égalité des genres de l'UE*

À la suite d'une étude de faisabilité (2003) et d'une note d'analyse réalisée par la Commission européenne (2009), l'EIGE a été chargé de développer un concept d'indice d'égalité des genres de l'UE. L'objectif est de créer un instrument à même de mesurer les évolutions qu'a connues l'Union européenne dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. En 2011, l'Institut continuera à développer ce concept, comme le prévoit son programme de travail à moyen terme 2010-2012 et conformément à la mission qui lui a été confiée par la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015<sup>8</sup>.

L'égalité entre les hommes et les femmes est une question complexe et multiforme dont il n'est pas aisé de mesurer ou d'évaluer les progrès. Les connaissances sur les disparités de genre et la volonté politique de les éliminer diffèrent d'un État membre à l'autre. Le manque de données fiables, comparables et harmonisées sur certaines questions et sur certains domaines complique l'identification des disparités de genre. Il n'existe jusqu'à présent aucune méthodologie harmonisée ou commune justifiant de manière solide et valable une comparaison des progrès obtenus au sein des États membres de l'UE.

Se fondant sur le travail déjà accompli par la Commission européenne, l'EIGE a commencé durant l'année 2010 à analyser le travail initial réalisé par des experts externes. Durant l'année 2011, l'EIGE partagera avec Eurostat et avec les offices nationaux des statistiques les connaissances acquises sur les indices d'égalité des genres, les indicateurs composites et les méthodes.

Afin de garantir des recherches de bonne qualité et l'assistance de spécialistes prévue par le programme de travail à moyen terme 2010-2012, l'EIGE mettra en place un groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres de l'UE composé d'experts issus des États membres de l'UE ayant une expérience dans le domaine des indices d'égalité des genres, et des offices nationaux des statistiques.

Aidé par le groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres de l'UE et en coopération avec le groupe de travail sur les indicateurs de Pékin, l'EIGE analysera tout d'abord les domaines et les dimensions qui devront être inclus dans l'indice ainsi que la disponibilité des données fiables dans les États membres. L'Institut évaluera ainsi la faisabilité des dimensions suggérées. Une première proposition de cadre conceptuel, comprenant des recommandations de dimensions pour l'indice, sera préparée et présentée au forum des experts et au conseil d'administration de l'EIGE.

La coopération technique avec d'autres services concernés de la Commission européenne, comme par exemple le Centre commun de recherches, sera intensifiée.

Le forum des experts de l'EIGE, le conseil d'administration et la Commission seront régulièrement informés des progrès réalisés; un plus large groupe d'acteurs, comme le PE et d'autres organisations des États membres, sera également informé lors d'une conférence prévue à la fin 2011.

Les résultats des études de l'EIGE dans le domaine des indicateurs de Pékin seront étroitement coordonnés avec les discussions relatives à l'indice d'égalité des genres de l'UE, ils serviront d'informations de base et seront pris en compte dans ce cadre.

---

<sup>8</sup> SEC(2010) 1079/2, document de travail des services de la Commission. Actions visant à mettre en œuvre la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015, accompagnant la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur la stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015.

*Indicateurs de résultats:* étude sur les dimensions et les composantes (T2); groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres de l'UE (T2; T3); réunions des experts externes (T2; T3; T4); prise de décisions concernant les méthodes d'harmonisation des sources de données et des informations (T4); présentation des premières conclusions au forum d'experts et au conseil d'administration et mise à la disposition du public (T4); conférence sur le concept de l'indice d'égalité des genres de l'UE à l'attention des parties intéressées de l'EIGE et du grand public (T4).

### Ressources humaines (2011)

2.2.: Domaine de focalisation 1: données et indicateurs fiables et comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END <sup>9</sup>	Agents contractuels CA	Total	%	Intitulé de budget «PERSONNEL»
7,4	0,95	1,6	0,35	10,3	26,41	684 265

## 2.3. DOMAINE DE FOCALISATION 2: METHODES ET PRATIQUES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT POUR LE TRAVAIL RELATIF A L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

### 2.3.1. DEVELOPPEMENT D'OUTILS ET DE METHODES D'INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

**Résultat de l'activité: outils pratiques soutenant l'intégration de la dimension de genre mis à disposition des utilisateurs**

Pour pouvoir devenir le centre de compétence sur l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Union européenne et suivant les conclusions du Conseil<sup>10</sup>, qui préconise une approche systématique de la stratégie d'intégration de la dimension de genre, l'EIGE travaillera sur plusieurs fronts:

- (i) L'EIGE identifiera et recueillera les outils d'intégration de la dimension de genre développés par/pour les institutions de l'UE et les États membres, tels que manuels, boîtes à outils et lignes d'orientation, puis les mettra à la disposition des acteurs concernés sous la forme d'une base de données électronique. L'EIGE créera par ailleurs un inventaire des meilleures pratiques et des modèles réussis existants. Les résultats de l'étude lancée en 2010 en vue de recueillir les meilleures pratiques et les modèles réussis existants seront présentés en 2011.
- (ii) L'EIGE lancera un travail d'évaluation des outils et méthodes existants d'intégration de la dimension de genre au niveau européen.
- (iii) L'EIGE lancera un travail d'amélioration des méthodes et des approches d'intégration de la dimension de genre en évaluant et, au besoin, en développant de nouvelles méthodes et de nouveaux outils d'évaluation et de suivi des progrès réalisés en matière d'intégration de la dimension de genre.

Conformément aux priorités de l'EIGE pour 2011, les activités d'intégration de la dimension de genre se concentreront sur la collecte d'informations concernant les outils et les méthodes en la matière ainsi que sur la construction d'une base de données électronique intégrée dans le Centre de ressources et de documentation. À cette fin, l'EIGE commencera par intégrer les données provenant des institutions de l'UE et des États membres et, plus tard, les expériences et les ressources de base d'autres acteurs importants.

<sup>9</sup> Experts nationaux détachés.

<sup>10</sup> Conclusions du Conseil sur l'égalité entre les hommes et les femmes: consolidation de la croissance et de l'emploi - contribution à la stratégie de Lisbonne pour l'après-2010. 2980e session du Conseil emploi, politique sociale, santé et consommateurs, Bruxelles, 30 novembre 2009.

L'EIGE recueillera et traitera les méthodes développées et utilisées par les organisations féminines ou par d'autres groupes de pression dans leur travail d'intégration de la dimension de genre.

Le travail se concentrera en particulier sur les principaux domaines identifiés en 2010:

- Recherche sur la question de l'intégration de la dimension de genre dans le travail de la Commission européenne (toutes les directions générales),
- Évaluation des incitants existants permettant de mettre en œuvre une stratégie d'intégration de cette dimension au niveau européen.

L'EIGE commanditera de nouvelles recherches sur les questions susmentionnées, organisera des séminaires à l'attention des praticiens de l'intégration de la dimension de genre et présentera les progrès réalisés et les résultats préliminaires des recherches au forum des experts et au conseil d'administration. Afin de présenter des méthodes efficaces de promotion de l'intégration de la dimension de genre à la Commission européenne, au Parlement européen, aux États membres et aux autres organisations intéressées, l'EIGE organisera un séminaire d'information sur les bonnes pratiques et les modèles réussis existants dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre, organisé à Bruxelles en décembre 2011.

Des spécialistes de la question épauleront l'Institut dans son travail sur les méthodes et outils d'intégration de la dimension de genre, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux outils.

En 2011, l'EIGE commencera à préparer une conférence destinée à mieux soutenir le travail de toutes les autres parties intéressées et qui servira de cadre à la présentation des résultats, des approches à l'intégration de la dimension de genre et des disparités existantes. La conférence ciblera un large éventail de parties intéressées, dont des experts et des praticiens de l'intégration de la dimension de genre provenant des institutions de l'UE, des États membres, des centres de recherche et de la société civile. L'EIGE travaillera par ailleurs sur une publication reprenant les bonnes pratiques et les modèles réussis existants de l'intégration de la dimension de genre (publication prévue en 2012).

L'EIGE publiera sur son site internet les documents commandités pour les séminaires, les rapports et les études. Le site de l'EIGE comprendra une rubrique consacrée aux outils et méthodes d'intégration de la dimension de genre et qui inclura un espace en ligne pour l'échange d'informations entre experts et praticiens. Tous les utilisateurs intéressés par une meilleure intégration de la question, comme les pays en phase de préadhésion et les pays tiers, seront en mesure d'accéder aux informations grâce aux publications relatives aux outils et aux méthodes d'intégration de la dimension de genre sur la section consacrée à la question sur le site de l'EIGE.

### 2.3.2. COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

En plus de ses travaux sur les méthodes et outils d'intégration de la dimension de genre, l'EIGE commencera à collecter, traiter et diffuser de bonnes pratiques dans d'autres domaines pertinents des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes. L'EIGE publiera sur son site internet des informations relatives aux meilleures pratiques et les rendra disponibles dans le Centre de ressources et de documentation.

L'EIGE abordera la problématique **de l'égalité entre les hommes et les femmes** de manière transversale. L'EIGE travaillera également dans le respect des objectifs et des actions de la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015 et contribuera à sa mise en œuvre. Dans le domaine des hommes et des questions de masculinité, l'EIGE se concentrera sur la collecte de données pertinentes et de bonnes pratiques efficaces provenant d'organisations masculines et de réseaux soutenant l'égalité entre les hommes et les femmes. Sur la base des conclusions de l'étude de fond lancée en 2010<sup>11</sup>, l'EIGE discutera la collecte de bonnes pratiques et de canaux efficaces de diffusion avec les experts et les réseaux concernés par les hommes et les questions de masculinité. Pour accroître la visibilité

---

<sup>11</sup> Étude de fond visant à recueillir des données pertinentes pour le Centre de ressources en ligne de l'EIGE.

des hommes activement impliqués dans la promotion de l'égalité des genres en 2011, l'EIGE redoublera d'efforts pour identifier des experts à même de participer à ses réseaux et à sa base de données.

*Indicateurs de résultats:* réunions des experts sur l'intégration de la dimension de genre (T1, T3, T4); étude de fond sur l'implication des hommes (T2); réunion d'experts sur les stéréotypes de genre (T2); réunions d'experts sur les hommes et les questions de masculinité (T2, T4); étude sur les outils et méthodes existants pour intégrer la question de l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau européen (T3); inventaire des besoins et des difficultés de l'intégration de la dimension de genre, ainsi que des méthodes et modèles réussis existants (T3); développement d'une rubrique consacrée à l'intégration de la dimension de genre sur le site internet de l'EIGE (T3); rédaction d'une publication sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre (T3); bonnes pratiques portant sur les stéréotypes de genre dans le domaine de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale (T3); séminaires destinés aux praticiens de l'intégration de la dimension de genre (T3; T4); événements de diffusion (T4).

### Ressources humaines (2011)

2.3: Domaine de focalisation 2: Méthodes et pratiques de collecte et de traitement pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END <sup>12</sup>	Agents contractuels CA	Total	%	Intitulé de budget «PERSONNEL»
2,95	0,95	3	0,35	7,25	18,59	456 176

## 2.4. CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION

En 2011, l'EIGE prendra de nouvelles mesures pour mettre en place son Centre de ressources et de documentation doté de collections imprimées, électroniques et numériques. Pour pouvoir devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, l'EIGE créera des systèmes de collecte, de traitement et de diffusion des données dans les domaines de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'EIGE structurera dans un premier temps toutes les données, informations et bonnes pratiques recueillies dans le cadre de ses activités durant l'année 2011.

### **Résultat de l'activité: création du concept et des conditions techniques pour la collecte, l'organisation et la diffusion des informations sur l'égalité entre les hommes et les femmes**

Afin de créer un espace destiné à la collecte, au stockage et à la mise à disposition des collections imprimées, électroniques et numériques sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'EIGE commencera à développer l'infrastructure de son Centre de ressources et de documentation, ainsi que ses systèmes virtuels et physiques.

Les résultats de l'étude commanditée en 2010, répertoriant les besoins concrets et les attentes existantes parmi les parties intéressées au sujet du Centre de ressources et de documentation de l'EIGE, identifiera les instances nationales concernées comme les centres universitaires et de recherche, les organisations de la société civile ou d'autres institutions pertinentes qui utilisent et produisent des statistiques liées à l'égalité entre les hommes et les femmes et d'autres matériaux. L'EIGE envisagera différentes formes de collaboration et de coopération avec ces acteurs, dont d'éventuelles activités conjointes pour l'avenir.

Les collections imprimées incluront des ressources principales, en particulier des ouvrages, des périodiques, du matériel de référence, des articles, de la législation et de la littérature dite grise<sup>13</sup> sur plusieurs thématiques de l'égalité entre les hommes et les femmes. La collection sera consultable et disponible au

<sup>12</sup> Experts nationaux détachés.

<sup>13</sup> Tous les documents qui ne sont pas disponibles par des canaux commerciaux, à savoir congrès, rapports nationaux, brochures produites par différentes institutions, ONG, centres de recherche.

public au moyen du catalogue global en ligne hébergé sur le site Internet de l'EIGE. Le catalogue global en ligne fera partie du centre de ressources en ligne. Celui-ci présentera plusieurs autres fonctionnalités, dont une base de données d'experts (hommes et femmes), du matériel de formation, des méthodes/outils/lignes d'orientation, des études de cas, des bonnes pratiques et une base de données reprenant les coordonnées des partenaires au projet. Une collection de ressources électroniques, dont des références statistiques et bibliographiques avec inscription payante, viendra également s'ajouter au centre de ressources en ligne.

L'EIGE assurera la promotion de son Centre de ressources et de documentation en ligne au moyen d'un dépliant, d'une brochure, de son site internet et par le biais de ses événements de communication. Par ailleurs, les bases de données des autres agences de l'UE pourront être utilisées pour diffuser des informations pertinentes.

#### Femmes d'Europe

En vue de présenter des modèles à suivre et de promouvoir la réussite et les accomplissements des femmes, et d'en inspirer d'autres à agir, le recrutement d'experts et de candidats pour la réserve de spécialistes de l'EIGE, réunis au sein du Centre de ressources et de documentation, se poursuivra. Les nominations de femmes qui inspirent l'Europe seront encouragées et recueillies afin de donner des exemples positifs d'attitudes non stéréotypées aux femmes de tous horizons. Dans le cadre de cette activité, l'EIGE produira son deuxième calendrier «Women Inspiring Europe» («Les femmes qui inspirent l'Europe») qui sera diffusé partout en Europe aux différentes parties intéressées et aux particuliers. Sur le site internet de l'EIGE, une page à part dédiée au calendrier «Women Inspiring Europe» sera développée.

Afin de mieux faire connaître les contributions des femmes au développement de la société en général et de présenter des modèles inspirants, l'EIGE projette d'héberger un événement à l'occasion de la journée internationale de la femme, le 8 mars 2011, auquel seront invitées certaines des femmes du groupe «Femmes d'Europe» aux côtés des organisations de la société civile luttant en faveur des droits de la femme et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Dans un souci d'éviter le chevauchement des efforts relatifs aux ressources et aux réseaux existants et afin de favoriser les futurs échanges d'informations, d'expériences et de meilleures pratiques, l'EIGE cherchera à travailler en plus étroite coopération avec toutes les organisations pertinentes et les centres de recherche établis<sup>14</sup>.

*Indicateurs de résultats:* installation du système de gestion des données électroniques (T2, T3); contrats avec les principaux centres de recherche, dont Aletta (T2, T3, T4); catalogue global en ligne disponible (T3); centre de ressources en ligne opérationnel (T4); classification et disponibilité, au Centre de ressources et de documentation, des données et informations existantes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines sélectionnés du PAP (T4); impression et distribution du calendrier «Women Inspiring Europe» 2012 (T4); page internet spéciale dédiée aux indicateurs de Pékin disponible sur le site de l'EIGE (T4).

#### Ressources humaines [2011]

##### 2.4: Centres de ressources et de documentation

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels CA	Total	%	Intitulé de budget 1 «PERSONNEL»
2,8	1,35	1	1,35	6,5	17	410 559

<sup>14</sup> Aletta, Institut pour l'histoire des femmes, et les bases de données de l'OIT LABORSTA ou TRAVAIL.

## 2.5. SENSIBILISATION, RESEAUTAGE ET COMMUNICATION

Le Programme de travail à moyen terme 2010-2012 de l'Institut présente une structure différente pour les activités, les résultats à moyen terme et les résultats immédiats des domaines suivants. Dans un souci d'accroître l'efficacité, le travail et les budgets des deux équipes «Communication» et «Parties intéressées et partenaires» ont été fusionnés sous une seule rubrique intitulée «Sensibilisation, réseautage et communication».

**Résultat de l'activité: communication avec les parties intéressées, les réseaux, les États membres de l'UE, les citoyens européens**

### 2.5.1. DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE DE LA COMMUNICATION

Durant l'année 2011, l'EIGE finalisera le développement de sa stratégie de communication à long terme, en exposant en détail ses activités de sensibilisation, de réseautage et de communication:

- i) En externe, à toutes les parties intéressées et utilisateurs, et
- ii) En interne, à tous les membres du personnel.

En parallèle, le travail sur les nouveaux outils à l'attention des États membres, des réseaux de représentations de la Commission européenne et des centres d'information du Parlement européen se poursuivra, de même que la coopération avec les agences de l'UE pertinentes, les unités d'information et de communication du Parlement européen et les directions générales pertinentes de la Commission européenne. L'EIGE consultera la direction générale de la communication au sein de la Commission européenne et le Parlement européen.

(i) La composante interne de la stratégie servira de lignes d'orientation afin d'aider l'EIGE à atteindre ses objectifs.

(ii) La composante de communication externe de la stratégie développera des lignes d'orientation pour toucher les parties intéressées. Selon les besoins et les intérêts des groupes cibles sélectionnés, l'Institut développera des moyens d'ajuster et d'améliorer les méthodes de communication en conséquence. Il capitalisera sur le travail réalisé en 2010 lors de l'identification des principaux groupes cibles et de formes de mise en réseau afin de renforcer la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes auprès des groupes cibles et des réseaux et d'intensifier les échanges de meilleures pratiques.

Le site internet de base, lancé en 2010, sera amélioré et subira d'importantes modifications au moyen d'une importante refonte des tâches du site soutenant les activités d'égalité entre les hommes et les femmes. L'Institut développera des outils permettant de faciliter les liens entre le Réseau européen sur l'égalité des genres, les bases de données des autres organisations intéressées et le Centre de ressources et de documentation de l'Institut. Les méthodes de diffusion des informations relatives aux données, statistiques et indicateurs liés au travail avec le programme d'action de Pékin seront développées et adaptées aux besoins des principaux groupes cibles. Le forum des experts et les membres du conseil d'administration se verront offrir une plate-forme à part pour débattre et partager leurs connaissances et les documents sur le travail de l'Institut.

Le groupe d'action de journalistes existant soutiendra le travail de l'EIGE en finalisant la stratégie de communication et en concevant des formes et des canaux de diffusion des informations et permettra ainsi à l'EIGE de consolider et de développer des partenariats médiatiques au niveau tant européen que national en vue d'élargir, de mieux cibler et de rentabiliser la diffusion de l'information.

Œuvrant en coopération avec toutes les agences de l'UE, l'EIGE participera à une exposition conçue par les agences européennes qui aura lieu au Parlement européen, à Bruxelles, en janvier 2011 et qui présentera la valeur ajoutée commune des agences de régulation aux membres du Parlement européen et aux médias.

## 2.5.2. LE RESEAU EUROPEEN SUR L'EGALITE DES GENRES

### *Résultat de l'activité: développement d'outils techniques pour le réseau électronique*

Le Réseau électronique européen sur l'égalité des genres encouragera l'échange d'informations et de données pertinentes dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes entre les parties intéressées et d'autres partenaires. Il servira de plate-forme aux différentes parties intéressées, tant au niveau individuel qu'organisationnel, leur permettant ainsi de communiquer, d'identifier et de partager informations pertinentes, méthodes, meilleures pratiques et publications et de trouver d'éventuels partenaires de coopération. Ce faisant, il favorisera les échanges interdisciplinaires entre les différents acteurs et leurs domaines d'intervention et apportera des avantages aux structures existantes tout en évitant les chevauchements d'efforts.

La structure du réseau électronique, ses fonctionnalités et des outils informatiques seront développés sur la base des résultats de l'étude de faisabilité sur les types efficaces de réseaux électroniques et de l'étude inventoriant les partenaires lancées en 2010.

Les réunions sur les réseaux utiles et efficaces, lancées en 2010, continueront d'aider l'EIGE à identifier les besoins, les contacts et les canaux permettant de joindre les parties intéressées, les organisations et les organismes pertinents ainsi que les moyens de recueillir les connaissances et de les diffuser.

Afin de contribuer à la mission de l'Institut qui souhaite devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, le Réseau européen sur l'égalité des genres sera relié au Centre de ressources et de documentation de l'EIGE, aux réseaux thématiques existants de l'EIGE et aux bases de données de l'EIGE reprenant les experts des questions de genre. Des réseaux ont été fondés en 2010 sur: la violence fondée sur le genre, l'intégration de la dimension de genre, les hommes et les questions de masculinité, les stéréotypes de genre, les indicateurs de Pékin, l'Indice d'égalité des genres de l'UE, le groupe d'action des journalistes, le réseau sur les réseaux utiles et efficaces, etc. Ces réseaux thématiques seront virtuels et mettront en commun les expertises de ces professionnels et de ces organisations travaillant dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les réseaux contribueront à toucher un grand nombre de membres dans chaque groupe thématique, facilitant ainsi les discussions et l'échange d'information. Par ailleurs, les participants à ces réseaux thématiques virtuels seront à même de partager plus rapidement leurs informations au sein même de leurs propres réseaux.

## 2.5.3. PARTIES INTERESSEES ET PARTENAIRES DE L'EIGE

### *Résultat de l'activité: élargissement et renforcement des partenariats*

Pour pouvoir assurer et renforcer le dialogue et le réseautage durant l'année 2011, l'EIGE intensifiera ses contacts avec toutes les principales parties intéressées européennes, en tenant compte du nouveau contexte mis en place par la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015.

L'EIGE engagera une coopération ou intensifiera les coopérations existantes avec et/ou offrira des services:

- i) à la Commission européenne;
- ii) au Parlement européen et à ses commissions concernées;
- iii) aux autres instances européennes;
- iv) au Comité économique et social européen;
- v) au Comité des régions;

- vi) aux États membres et à leurs instances nationales compétentes, dont les offices nationaux des statistiques;
- vii) aux partenaires sociaux européens, et le cas échéant,
- viii) aux organisations européennes de la société civile.

L'EIGE continuera à nouer des contacts avec d'autres organisations concernées.

Suite à la signature de plusieurs accords de coopération avec des agences homologues en 2010, l'EIGE développera des projets concrets d'actions conjointes.

En 2011, l'EIGE renforcera le processus de consultation des parties intéressées lors de la prévision de son futur programme de travail à moyen terme, dans le but d'échanger des opinions, d'identifier des besoins ainsi que de possibles actions conjointes et synergies.

Un séminaire s'adressant spécifiquement aux décideurs politiques et aux organisations de la société civile se tiendra à Bruxelles. Ce séminaire de contenu, voué à devenir un événement annuel de l'EIGE, se concentrera en 2011 sur l'intégration de la dimension de genre: méthodes et outils.

L'EIGE continuera également à répondre et à accéder aux demandes de visites soumises par des délégations de parties intéressées par le travail de l'EIGE et par l'échange de connaissances dans le domaine de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe.

*Indicateurs de résultats:* développement de l'intranet (T1); développement d'événements/calendrier (T1); événement du 8 mars (T1); mise en place de partenariats de communication au niveau de l'UE et des États membres (T1, T2); réunions de consultation avec les parties intéressées (T1, T2, T3, T4); développement de la structure de base du réseau électronique sur l'égalité des genres (T2); compatibilité du Centre de ressources et de documentation avec le site internet de l'EIGE (T2); développement des premières publications électroniques (T2); développement d'une page internet dédiée aux «Femmes d'Europe» (T2); rapport de suivi médiatique sur les nouvelles activités de communication, les services et les outils dotés du nouveau logo de l'EIGE afin de mieux promouvoir la mission de l'EIGE (T3); finalisation de la stratégie de communication interne et externe (T3); classification des données et des informations existantes sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans certains domaines du PAP au sein du Centre de ressources et de documentation et disponibles sur le site internet (T4); mise en service d'outils informatiques pour le réseau électronique (T4); plate-forme informatique d'échange fonctionnelle (T4); séminaire de décembre à Bruxelles (T4).

## RESSOURCES HUMAINES (2011)

### 2.5.: Sensibilisation, réseautage et communication

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels CA	Total	%	Intitulé de budget 1 «PERSONNEL»
2,55	1,25	0,4	1,35	5,55	14	334 529

### 3. RESUME DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

ACTIVITÉS			Avant-projet de budget 2011				Fraction de budget
	%	Total RH	TITRE 1	TITRE 2	TITRE 3	Budget total	
			Personnel	Infrastructure	Fonctionnement		
			2 585 000	805 000	4 140 000	7 530 000	
<b>2.1 Cadre institutionnel et organes de l'Institut</b>	24	9,4	699 471	217 824	100 000	1 017 294	14 %
<b>2.2 Domaine de focalisation 1: Données et indicateurs fiables et comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes</b>	26,41	10,3	684 265	213 088	1 260 000	2 157 353	29 %
<b>2.3 Domaine de focalisation 2: Méthodes et pratiques de collecte et de traitement pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes</b>	18,59	7,25	456 176	142 059	840 000	1 438 235	19 %
<b>2.4 Centre de ressources et de documentation</b>	17	6,5	410 559	127 853	710 000	1 248 412	17 %
<b>2.5. Sensibilisation, réseautage et communication</b>	14	5,55	334 529	104 176	1 230 000	1 668 706	22 %
<b>Totaux</b>	100	39	2 585 000	805 000	4 140 000	7 530 000	100 %

#### 4. TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupe/grade de fonctions	Tableau des effectifs 2010 autorisé	Tableau des effectifs 2011 demandé	Tableau des effectifs modifié par décision du CA
AD16			
AD15			
AD14			
AD13	1	1	
AD12			
AD11	1	1	
AD10	1	1	
AD9			
AD8	4	5	
AD7	2	3	
AD6	1	1	
AD5	8	8	
<b>TOTAL AD</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	
AST11			
AST10			
AST9			
AST8			
AST7			
AST6	2	2	
AST5	3	3	
AST4	2	2	
AST3			
AST2			
AST1			
<b>TOTAL AST</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	

<b>TOTAL AD/AST</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	
---------------------	-----------	-----------	--

Personnel externe: agents contractuels

<b>Groupe de fonctions</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
GF IV	2	2
GF III	2	2
GF II	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6*</b>

## 5. SUIVI ET EVALUATION

### 5.1. MISE EN PLACE DU SUIVI

L'Institut adoptera l'approche du suivi basé sur les résultats pour collecter et analyser l'information sur le progrès de la mise en œuvre du programme de travail à moyen terme 2010-2012. Des informations et des données de base seront rassemblées et des indicateurs et des cibles seront développés pour fournir au conseil d'administration et aux principales parties intéressées de l'EIGE des indications du progrès de la mise en œuvre.

Les résultats et les suggestions de l'évaluation ex ante seront analysés par l'Institut de façon à développer des indicateurs permettant de mesurer les incidences à long terme (impact) sur le travail effectué. L'Institut préparera des propositions et les présentera au conseil d'administration. Les résultats de l'évaluation ex ante s'avéreront utiles lors de la planification des objectifs et des indicateurs du programme de travail pour 2012 et du prochain programme de travail à moyen terme.

Le système de suivi de l'Institut sera consolidé en un plan unique utilisé pour gérer les normes de contrôle interne.

### 5.2. RAPPORT ANNUEL

D'ici la fin 2011, le premier rapport annuel décrivant les résultats immédiats accomplis au cours de l'année sera préparé et présenté au conseil d'administration et à toutes les autres parties intéressées concernées.

Par ailleurs, un premier projet de programme de travail à moyen terme 2013-2015 sera présenté, pour examen, aux organes directeurs de l'Institut.

---

\* Dans l'attente de l'approbation du PMPP, trois (3) postes d'agents contractuels supplémentaires sont prévus sans impact sur le budget.

## ÉTUDES PRÉVUES POUR 2011

<b>2.2 Domaine de focalisation 1: Données et indicateurs fiables et comparables sur l'égalité entre les hommes et les femmes</b>		
	<b>Étude</b>	<b>Trimestre</b>
<b>2.2.1 Collecte de données, de statistiques et d'informations sur chacun des 12 domaines critiques du PAP/Soutien aux présidences polonaise, danoise et chypriote du Conseil de l'UE</b>	Les femmes et l'économie	T1
	Les femmes et l'environnement	T3
	Ressources existantes et meilleures pratiques sur la prévention de la violence envers les femmes	T3
	Un domaine critique sélectionné du PAP	T4
<b>2.2.2 Indice d'égalité des genres de l'UE</b>	Dimensions et composantes de l'indice d'égalité des genres de l'UE	T2
<b>2.3 Domaine de focalisation 2: Méthodes et pratiques de collecte et de traitement pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes</b>		
<b>2.3.1 Développement d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre</b>	Étude de fond sur l'implication des hommes	T2
	Outils et méthodes existants pour l'intégration de la dimension de genre	T3